

# LA GENDARMERIE



**Avant 1914**, la gendarmerie était située dans la partie de la rue de la Vinderie qui est devenue rue de Courcy en 1960. La photo de gauche est prise en direction de la rue du général Leclerc. L'emplacement du manège correspond au départ de l'actuelle rue de la Vinderie ( derrière la boulangerie). La photo de droite est prise en direction du chemin départemental n°30. A droite, on distingue la cheminée de la sucrerie.



*Vu le désir exprimé par la commune voisine de posséder la Brigade de Gendarmerie existant à Loivre depuis plus de 40 ans. Considérant,*

- 1- que Loivre est le centre du parcours effectué par la Brigade et qu'il est à proximité des routes et des chemins vicinaux permettant aux gendarmes d'accomplir commodément leur service ;*
- 2- que Loivre, qui était avant guerre une des communes les plus importantes du canton, se trouvera complètement déshéritée en perdant la Brigade ;*
- 3- Qu'il est à présumer que, dans l'avenir, des usines pourront s'installer à Loivre en raison de sa situation sur le canal et la voie ferrée ;*
- 4 – et émet le vœu que la Brigade de Gendarmerie soit maintenue à Loivre et prie le Préfet de bien vouloir s'opposer à son déplacement.*

**Après la guerre**, Loivre dut se battre pour conserver sa gendarmerie, comme en témoigne la délibération du Conseil Municipal, datée du 28/07/1922, dont le texte est reproduit ci-contre. Cette bataille gagnée, la gendarmerie se réinstalla d'abord le long du CD30 ( côté regardant vers Courcy). Ses bâtiments ont complètement disparu. Puis, en 1945, une nouvelle gendarmerie fut construite en face de la précédente. Elle comprenait la gendarmerie proprement dite le long du CD ( bâtiment avec antenne visible sur la photo en couleur), deux bâtiments identiques, situés en retrait, pour loger les gendarmes et leurs familles, et une prison ( à droite sur les photos).





### **Aujourd'hui.**

Parce qu'elle était vétuste et ne correspondait plus aux exigences de la législation, cette gendarmerie fut à son tour détruite ( sauf le bâtiment principal qui devint la Maison des jeunes) pour laisser place en 1985

à la gendarmerie actuelle, 1 rue de Courcy, près du croisement avec le CD 30.

